

## PROGRAMME DE FORMATION Titre de MONITEUR D'ATELIER

**Public concerné :** Candidats majeurs

**Prérequis :** Le public visé devra être en situation d'encadrement de personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, dans un ESAT ou une Entreprise Adaptée, durant toute la durée de la formation.

L'entrée en formation est conditionnée par la passation de tests et d'entretiens de positionnement permettant de vérifier la faisabilité de la formation dans les meilleures conditions : du point de vue de la motivation, de la mobilisation sur le dispositif de formation et des pré-requis en matière d'écrits et de connaissance de l'environnement informatique et des outils bureautiques.

**Objectifs :** La formation visant le métier de Moniteur d'atelier doit permettre au titulaire une appréhension globale de sa mission. Celle-ci consiste à assurer la production de biens ou de services comme support à l'accompagnement des personnes vulnérables. L'enjeu de la formation est le développement des compétences développées par le Moniteur d'atelier lui permettant de prendre en compte toutes les composantes de sa mission de manière équilibrée : accompagnement, production et professionnalisation des travailleurs handicapés d'ESAT ou EA.

**Durée de l'action :** 12 mois

**Lieu de l'action :**

HETIS Nice – *accessible aux personnes en situation de handicap*

**Encadrement :**

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'une chef de Département et de 9 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou des professionnels du champ de l'éducation spécialisée interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

**Moyens pédagogiques :**

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes. La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond

documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

## **Méthode pédagogique :**

Le projet de l'École est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé (à partir de l'expérience)
- la classe inversée
- apprentissage collaboratif et travail en petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- utilisation des technologies de l'information et de la communication
- AFEST

## **Contenu :**

La formation préparant au Titre de Moniteur d'atelier comporte 441 heures de formation théorique (y compris l'évaluation menée par le jury) ainsi qu'un stage hors-employeur de 3 semaines (105 heures).

L'enseignement théorique est composé de trois blocs de compétences :

- BLOC 1 : Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. (166 heures)
- BLOC 2 : Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs. (138 heures)
- BLOC 3 : Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation. (137 heures)

## **Modalités d'évaluation :**

- Positionnement à l'entrée en formation (entretien et tests)
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Épreuves d'évaluation (en cours de formation)
- Certification (terminale)

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le Centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves terminales (écrites et orales) selon le Bloc de compétences concerné et conformément au Référentiel de certification.

Les stagiaires doivent valider les 3 Blocs de compétences afin d'obtenir le Titre professionnel délivré par la CPNE-FP.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des Blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants.

**Sanction :** Le Titre de Moniteur d'Atelier est délivré par la CPNE-FP

**Coût : 5 733,00 €**